

UFROS ACTU

Pas de confinement pour l'ACTION REVENDICATIVE !

Malgré ce récent vent de violence, (*provoqué par les attentats et l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty*), qui nous a frappé en plein cœur, et qui nous touche tous, malgré ce second reconfinement à «géométrie variable», **l'UFROS reste aux côtés des retraités de nos organismes sociaux, pour les informer et résister, car la pire des choses serait de ne rien dire et laisser faire.**

Avec ce second reconfinement décidé le 28 octobre, le gouvernement a réussi un véritable tour de force, assigné la population à résidence sauf... pour aller au travail.

En effet une fois leur travail accompli, et leurs indispensables courses, les salariés doivent impérativement rentrer chez eux et ne plus en sortir sauf exception autorisée. L'expression Métro, Boulot, Dodo est redevenue vraiment d'actualité !

Quant aux autres citoyens, sans emploi et les retraités que nous sommes, c'est l'enfermement 24h sur 24, et pour sortir prendre un peu l'air, le laissez-passer est de rigueur.

Les conditions de vie actuelles, seraient elles plus acceptables que celles du printemps ?, bien sûr que non, malgré que les médias nous répètent en boucle, que c'est un reconfinement allégé qui est mis en place.

Mais en quoi serait-il allégé? Les décisions prises par le gouvernement, vont plus loin dans les attaques contre les libertés, les mesures de l'État d'urgence sont quant à elles rétablies jusqu'au 16 février 2021.

L'argument majeur de nous reconfiner, développé par le pouvoir, c'est qu'il faut éviter la saturation des hôpitaux.

Mais qui est responsable de cette situation ? Si ce n'est ce même gouvernement qui a supprimé 7500 lits d'hôpitaux en 2 ans, et qui n'a tiré aucun enseignement de la 1ère vague pour renforcer significativement les moyens matériels et humains dans les hôpitaux.

D'autre part, comment accepter l'idée de voir fermer les petits commerces, mais pas la grande distribution, en quoi serait-il dangereux de se rendre chez un commerçant indépendant, et non dans une grande surface où se croisent des centaines de personnes ?

Ces mesures incohérentes n'auront qu'un seul effet, acculer à la ruine des milliers de petits commerçants, artisans, professionnels du spectacle, et tous leurs salariés.

Aussi malgré l'inquiétude légitime que chacun peut ressentir, il nous faut réagir collectivement face aux mesures régressives prises par ce gouvernement, ce qu'ont commencé à faire de nombreux salariés dans les entreprises et la Fonction publique.

C'est la raison pour laquelle, l'Ufros appelle tous ses adhérents et au-delà, **à participer nombreux à toutes les initiatives prévues dans les départements le 17 novembre** pour la défense du pouvoir d'achat des retraités, et à poursuivre sous toutes ses formes, l'action revendicative, notamment en faisant signer massivement la carte pétition unitaire sur les 100€ pour l'augmentation des pensions, ainsi que celle contre le forfait Urgences de 18€ que le gouvernement veut mettre en place.

Jack Bouguin

L'heure n'est pas encore au bilan de la gestion désastreuse de cette pandémie, au-delà de l'action qui ne peut être confinée, notre priorité doit être donnée, en cette période difficile, à la SOLIDARITÉ notamment à l'égard des plus fragiles que nous côtoyons.



RETRAITÉS. NOTRE SANTÉ EST EN DANGER, NOTRE POUVOIR D'ACHAT RÉGRESSE

Les retraités et les personnes âgées ont été les principales victimes de la première phase de la pandémie. On aurait pu penser que des mesures fortes seraient prises pour affronter la deuxième vague de Coronavirus. Et bien non, nous sommes plus démunis encore pour affronter la propagation du virus.

Rien n'a été fait pour renforcer notre système de santé en moyens humains et matériels, hormis la fabrication de masques qui ne sont toujours pas gratuits, le dépistage est dérisoire et les tests quasiment inaccessibles. **Au contraire les suppressions de lits continuent** de plus belle en pleine reprise de l'épidémie, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2021 prévoit une économie de 4 milliards sur les dépenses de santé. Comment s'étonner que de nombreux hôpitaux soient déjà saturés, les personnels soignants épuisés, les personnes les plus fragiles sont encore plus menacées.

Le scandaleux « forfait urgences »

Les députés de la majorité présidentielle ont voté un "forfait patient urgences" de 18 euros pour les passages en urgences non suivis d'une hospitalisation. Qui parmi les plus démunis d'entre nous se décidera à appeler les urgences sous la menace de devoir payer cette somme ? Inacceptable !

Le gouvernement semble uniquement préoccupé par l'activité économique, mais là encore il se soucie surtout d'assister les grandes sociétés, qui

continuent pourtant de supprimer des emplois et de distribuer généreusement des dividendes au mépris de la solidarité nationale.

Relancer le pouvoir d'achat des salaires et des pensions

Notre économie doit répondre aux besoins de la population pour redémarrer. Les retraités représentent 52 % de la consommation en France, or leur pouvoir d'achat n'a cessé de se dégrader ces dernières années. Leurs revenus ont largement été réduits par la hausse de la CSG, le gel des pensions et des complémentaires, la non revalorisation des pensions qui n'ont pas suivi le coût de la vie : en 12 ans les prix ont augmenté de 13 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %. En réalité **le niveau de vie moyen des retraités a diminué de plus de 3 %** entre 2017 et 2018.

L'urgence pour les retraités comme pour l'économie du pays c'est de leur **redonner du pouvoir d'achat**. C'est pourquoi sept organisations de retraités ont lancé une carte-pétition réclamant 100 € tout de suite, mais aussi la revalorisation des pensions selon l'évolution du salaire moyen, comme c'était la règle à l'origine, l'accès à la santé pour tous, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécurité sociale. **Au-delà des 100 € dans l'immédiat la CGT a évalué le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat à 300 € pour l'année 2021.**

C'est possible !

Des milliards sont distribués aux entreprises, ou plutôt à leurs actionnaires, sans engagements de leur part en matière d'emploi ou de salaires. Or, un rapport officiel fait état d'une explosion des dividendes chez les 0,1 % les plus fortunés, après la suppression de l'ISF et l'abaissement de la fiscalité sur le capital. **Les dividendes ont augmenté de 60 % en 2018,** pour atteindre 23,2 milliards d'euros ! **La pauvreté s'étend,** il y a un million de retraités pauvres en France, mais la fortune des 0,1 % de Français les plus aisés a augmenté d'un quart depuis 2017. **La France ne manque pas d'argent mais de justice sociale.**

SIGNONS MASSIVEMENT LA CARTE PÉTITION UNITAIRE

<http://chnng.it/5HDCZ4JrQh>

REJOIGNEZ LES RETRAITÉS CGT
<http://www.ucr.cgt.fr/adhesion.php>





"FORFAIT URGENCES" : UN NOUVEL OBSTACLE À L'ACCÈS AUX SOINS

Le scandale du "forfait patient urgences" La CGT lance une pétition contre la mise en place d'un forfait payant pour les passages aux urgences sans hospitalisation. Cette disposition marque un nouveau recul pour l'accès au droit à la santé dans un contexte de crise sanitaire et d'explosion de la pauvreté.

Alors que toute notre attention est fixée sur la capacité de notre système de santé à absorber le choc de l'épidémie de coronavirus, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale de 2021 (PLFSS), présenté début octobre, prévoit plus de 800 millions d'euros d'économie sur l'hôpital.

Une mesure punitive

Parmi les mesures préconisées, le gouvernement envisage, sans concertation, la création d'une « participation », au « montant forfaitaire » pour chaque passage aux urgences dès lors que celui-ci ne serait pas suivi d'une hospitalisation. Ce forfait, à peine détaillé dans le PLFSS 2021, devrait impacter 80% des patients qui passent par les urgences. Il remplacera l'actuel ticket modérateur laissant à la charge du patient 20 % du coût de ses soins qui seront pris en charge par la complémentaire de santé... enfin pour ceux qui en ont une.

Double peine

Pour les 5% de français qui n'ont pas de complémentaire santé (soit plus de 3 millions de français), cette décision risque d'aggraver un peu plus le renoncement aux soins. Compensant souvent les insuffisances de la médecine de ville, les urgences hospitalières étaient, jusqu'alors, la garantie d'être soigné quelques soient ses moyens. Cette disposition crée un nouvel obstacle à l'accès aux soins et rogne un peu plus sur le principe de solidarité de la Sécurité sociale.

Mauvaise réponse à un vrai problème

Mais les malades ne peuvent être rendus responsables du manque de médecins de ville ou de recours possibles à des soins de proximité qui les obligent à se rendre dans les services d'urgence. C'est pourquoi, pour la CGT « le gouvernement doit renoncer à ce projet scandaleux ».

C'est dans ce sens que la CGT a lancé une pétition contre la mise en place du "forfait urgences" à faire signer et à partager avec les salariés et les usagers. Signez et faites signer massivement cette pétition

<https://www.cgt.fr/petition/non-au-forfait-urgences>

Adresse de la CGT au monde du travail

Convergence de crise sanitaire, économique, environnementale, sociale et menace terroriste... La France et le monde du travail font face à un péril inédit. Pour la CGT, le syndicalisme et les revendications ne peuvent être confinés !

D'un point de vue sanitaire, la situation est « hors de contrôle » avec une circulation du Covid bien supérieure à celle du mois de mars. Pourquoi ? Parce que les leçons n'ont pas été tirées : les fermetures de lits dans les hôpitaux continuent, les personnels sont épuisés et l'organisation des tests dysfonctionne... Depuis le début de l'épidémie, le gouvernement navigue à vue et nous abreuve d'injonctions contradictoires, alors qu'il faudrait qu'une véritable stratégie de crise soit élaborée collectivement et démocratiquement avec toutes les forces politiques et syndicales de ce pays.

Si, pour le président de la République « *nous sommes en guerre* », force est de constater qu'il existe des « victimes et des profiteurs de guerre ». Les victimes, ce sont toutes celles et ceux qui ont été exposés au virus et qui, dans certains cas, en sont morts. Les « profiteurs de guerre », ce sont ces entreprises, tout particulièrement les grands groupes qui ont maintenu le versement de dividendes à leurs actionnaires, profité des centaines de milliards d'aides débloqués sans contrepartie et multiplié dans le même temps les licenciements... Les entreprises du CAC 40 verseront cette année 34 milliards d'euros aux actionnaires tout en supprimant près de 60 000 postes dont un quart en France ! L'État, actionnaire de certains grands groupes et pourvoyeur d'aides publiques, soutient cette fuite en avant en ne mettant aucun dispositif de

conditionnalité et de contrôle en matière sociale et environnementale.

En France comme dans le reste du monde, l'extrême droite est en embuscade et prospère sur le terreau des crises sociales et des renoncements aux valeurs républicaines avec un discours poujadiste. Après l'effroyable assassinat de Samuel Paty et les attentats de Nice, des positionnements politiques qui cumulent les amalgames, la stigmatisation des musulmans et les remises en cause de l'État de droit se multiplient.

On ne défend pas la République en la vidant de ses valeurs ! La CGT appelle l'ensemble des travailleuses et des travailleurs à ne rien laisser passer et à refuser le racisme, l'antisémitisme et les discours de haine qui ne visent qu'à diviser et mettre en opposition le monde du travail, pour le plus grand bénéfice du capital. L'éducation et la culture sont indispensables pour parvenir à l'émancipation et lutter contre l'obscurantisme : il faut changer de politique et les conforter !

La CGT condamne fermement le fanatisme religieux d'où qu'il vienne. La CGT et ses organisations appellent à l'organisation d'une initiative regroupant l'ensemble des forces de progrès, syndicats, associations et partis politiques, pour la promotion de la laïcité, la défense de la loi de 1905, contre le racisme, la xénophobie et pour l'amitié entre les peuples.



Syndiquez-vous sur cgt.fr



La CGT exige des mesures immédiates pour lutter contre ces crises :

la santé doit primer, « quoi qu'il en coûte », car nos vies valent plus que leurs profits ! Une vraie stratégie de prévention doit être mise en place immédiatement avec des tests rapides, l'ouverture des lits nécessaires dans les hôpitaux et le financement de la recherche. Gouvernement et patronat doivent prendre immédiatement toutes les mesures pour protéger les travailleur-se-s, y compris en arrêtant les activités non essentielles lorsque c'est nécessaire. Les salarié-e-s doivent avoir droit au télétravail dès que leur activité le permet avec un encadrement immédiat (prise en charge du matériel et des frais professionnels, temps de travail, droit à la déconnexion, volontariat...);

un moratoire doit être mis en place sur toutes les mesures de restructuration, délocalisations et licenciements ;

les aides aux entreprises (dont le chômage partiel) doivent être conditionnées, notamment au maintien de l'emploi et des salaires, et au gel des dividendes. Il faut instaurer un droit de *veto* du CSE sur l'utilisation des aides publiques ;

des mesures immédiates pour empêcher l'explosion de la pauvreté : l'ensemble des privé-e-s d'emploi doivent être indemnisé-e-s, les minima sociaux revalorisés et ouverts aux jeunes, le chômage partiel indemnisé à 100 % et les jours de carence arrêt maladie supprimés ;

Les salaires des « premier-ère-s de corvée » doivent être immédiatement augmentés, notamment dans la santé, l'éducation, le social, le commerce, le nettoyage, les services à la personne, la logistique, les transports, le BTP...

des moyens immédiats doivent être débloqués pour notre système de santé. Nous revendiquons la mise en oeuvre d'un plan de recrutement massif dans la santé, la réouverture des milliers de lits supprimés ces dernières années. La CGT appelle aussi à signer la pétition nationale pour exiger l'annulation du « forfait urgence » !

les libertés doivent être garanties, notamment les libertés syndicales. Nous exigeons le maintien de l'ouverture des Bourses du travail et des libertés de déplacement ;

La France doit ratifier la convention 190 de l'Organisation internationale du travail sur « La violence et le harcèlement dans le monde du travail ». Alors que les violences conjugales ont explosé lors du premier confinement, le gouvernement doit débloquent les moyens humains et financiers nécessaires, contraindre les employeurs à généraliser les politiques de prévention. La CGT appelle à l'action le

21 novembre avec le collectif #noustoutes et le 25 novembre sur tous les lieux de travail ;

les projets de réformes de l'assurance chômage et des retraites doivent être définitivement enterrés.

Des négociations doivent s'ouvrir pour l'amélioration et la pérennisation de nos systèmes.

La CGT appelle à la cohérence, les leçons doivent être tirées. Pas question, comme en 2008, d'appliquer la « stratégie du choc ». Pas question de profiter de la crise pour faire reculer les droits et les libertés et nous imposer une nouvelle cure d'austérité. Au contraire, la situation démontre le rôle central de l'État et des services publics, à commencer par l'école et l'hôpital. Elle met en lumière le besoin de repenser dans sa globalité notre système productif et nos modes de consommation, de relocaliser les activités économiques et d'avoir une vraie politique industrielle pour garantir notre souveraineté et répondre aux enjeux environnementaux. Elle démontre la nécessité d'une autre répartition des richesses pour rompre avec les stratégies des multinationales et des Gafam qui continuent à délocaliser et à frauder l'impôt. La CGT porte des propositions pour un véritable « plan de rupture » pour garantir le « plus jamais ça ! » et gagner la transformation en profondeur de notre société.

La CGT appelle à l'action et à la mobilisation du monde du travail ! La diversité des modes d'action nous permet dans les entreprises, les administrations et dans les territoires de faire entendre nos revendications dans le respect des exigences sanitaires. Si la situation sanitaire nous impose le masque, elle ne doit pas nous bâillonner !

La CGT prend toutes les dispositions pour continuer à être aux côtés des travailleuses et des travailleurs, garantir les droits et empêcher les restructurations et les licenciements.

Des mobilisations doivent se construire et des luttes se mener dans le cadre d'un processus d'action interprofessionnel permettant d'élever le rapport de force et de gagner sur nos revendications. Dans cette perspective, la CGT appelle à l'action :

les 21 et 25 novembre dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes ;

le 5 décembre, contre la précarité, pour l'emploi et les droits des privé-e-s d'emploi.

La CGT appelle les salarié-e-s, jeunes, retraité-e-s et les privé-e-s d'emploi, à s'organiser collectivement et à se syndiquer !



Communiqué

INDECOSA-CGT

Production de Médicaments en France : On veut des actes !

Montreuil, le 4 novembre 2020

La pandémie du Coronavirus a mis en lumière de manière très forte des insuffisances dans notre capacité à répondre à la pénurie de médicaments essentiels comme ceux utilisés pour les réanimations. Au-delà des grandes promesses de ne plus dépendre de la fourniture de pays émergents comme la Chine et L'Inde, il semblerait que rien n'ait vraiment changé. Pire encore le groupe Sanofi prépare une réorganisation de son groupe et laisse peu de place au doute sur ses intentions de se débarrasser à terme de la production de principes actifs hexagonaux jugés pas assez rentables pour un groupe qui a « bien encaissé » la première vague du COVID-19 avec une distribution de près de 4 milliards de dividendes à ces actionnaires.

D'année en année, la France est de plus en plus dépendante du reste du monde pour produire ses médicaments, 80% des principes actifs, les composants essentiels du produit sont fabriqués hors de l'Union européenne, dont 60% en Chine et en Inde. A l'unissons une grande partie de la classe politique a exprimé la nécessité de relocaliser la production. La Chine compte plus d'un millier d'usines, contre moins d'une centaine en France.

Si les belles paroles rassurantes des grands dirigeants de la pharmacopée raisonnent encore dans notre tête à l'issu de la première vague, il n'en demeure pas moins que le rouleau compresseur de la restructuration du secteur est en marche. Dans son projet de nouvelle entité européenne appelé « Pluton », Sanofi ne détiendrait que 30 % des parts et d'ores et déjà des sites Français seraient menacés dans un horizon très proche. Quelle ironie d'appeler ce projet « Pluton » quand on sait que c'est la planète la plus éloignée de la Terre.

Pour l'association INDECOSA-CGT il est inacceptable de vendre du « rêve » à la population tout en pratiquant « une politique de la terre brûlée ». Alors que notre pays doit faire face à une seconde vague, il est indécent et immoral de faire comme si rien ne s'était passé. Plus que jamais il nous faut une véritable maîtrise publique et cohérente du médicament qui prenne en compte l'intérêt général de la nation.

Pour INDECOSA-CGT

Arnaud Faucon, Secrétaire National.

Tél : 06 08 10 62 42

INDECOSA-CGT - ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIES
263, rue de Paris Case 1-1 - 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél 01.55.82.84.05

www.indecosa.cgt.fr

indecosa@cgt.fr